

On vous souhaite un été sans protocole, sans distanciel, sans démerdentiel... Passez de très, très...

# Bonnes vacances !

**le SNUipp-FSU 06**

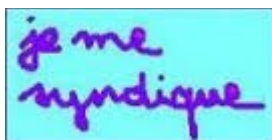
*Gilles, Sylvie, Franck, Julie, Lucie, Romain, Julien, Nathalie, Aurélia, Denis, Ségolène*



**Les locaux du SNUipp-FSU restent ouverts jusqu'au  
Vendredi 9 JUILLET inclus.**

**Vous pouvez donc nous joindre comme à l'accoutumée**

**Passée cette date, les mails seront relevés régulièrement**



**[Cliquez ici](#) pour adhérer en ligne pour 2021/2022**

**[Téléchargez le bulletin d'adhésion ici](#)**



**2020-2021 - Lettre du SNUipp-FSU n°98**

**Sommaire:** Mouvement, Direction, Méthode de lecture, 108 h, Liste complémentaire, AESH, cumul d'activité



## Mouvement suites et fin ?

Le SNUipp-FSU a suivi de près les affectations provisoires annoncées le 30 juin dernier. Beaucoup de demandes de délégations que nous avons relayées à la Dsden ont pu aboutir.

Nous avons également signalé des situations (problèmes de postes, de collègues, de temps partiel ...).

Nous continuons cependant à dénoncer la suppression des groupes de travail voulue par le Ministère depuis l'an dernier déjà qui empêche le travail paritaire et la vérification globale.

Certaines nominations sont très difficiles comme chaque année, la quantité de postes libres se réduisant, l'adéquation avec les demandes de chaque participant est difficile à réaliser surtout sur certains secteurs du département très sollicités.

**Des recours ont été formulés par des collègues qui seront étudiés fin août sans garantie toutefois d'aboutir.**

**Le SNUipp-FSU va relayer l'ensemble des demandes en mettant en avant les arguments de chacun.e.**

**Il reste aussi des collègues sans affectation à ce jour - un peu plus d'une 20 aine environ, ce qui est peu et qui laisse présumer une situation compliquée à la rentrée, le département risquant d'être très vite en déficit.**

**Prochaine étape: fin août; puis début septembre à l'issue du Ctsd de rentrée qui entérinera les ouvertures et fermetures de classes.**

---



**ALERTE !**



**DIRECTION ET FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE**

## Direction : le Ministère franchit la ligne rouge

Le SNUipp-FSU continue de revendiquer des avancées sur les dossiers essentiels de l'aide administrative et de l'extension de décharges pour toutes et tous. Il met à disposition de la profession un document d'alerte qui synthétise le projet du MEN et les contre-propositions du SNUipp-FSU.

Après une pause de 6 mois, les discussions au Ministère sur la direction d'école ont repris. Des annonces en guise de « promesses » sur les décharges ou la revalorisation... sans aucune précision. Mais c'est surtout sur l'autorité fonctionnelle, petit détour vers l'autorité hiérarchique que le Ministère avance à grand pas, voulant instaurer même un emploi fonctionnel dans les écoles totalement déchargées

[Lire la suite](#)

**[Lire le tract d'alerte SNUipp-FSU sur la direction et le fonctionnement de l'école](#)**

**[La lettre au ministre](#)**



## **LEGO, vers un manuel ministériel ?**

Depuis la rentrée 2020, le ministère expérimente dans des classes de CP la méthode de lecture « LEGO je décède ».

Ce faisant, Jean-Michel Blanquer avance dans ses tentatives d'imposer une méthode unique inspirée des méthodes syllabiques d'antan, colorées de neurosciences, qui sont pourtant bien loin de faire consensus.

**Cette manière de procéder constitue une attaque en règle contre la liberté pédagogique et nie l'expertise des enseignants.**

[Lire la suite](#)

**[Lire le 4 pages du SNUipp-FSU](#)**



## 108H : la tentative du Ministère

Dans les groupes de travail du Grenelle, le Ministère a proposé, sans l'avoir jamais évoqué auparavant, une évolution de la répartition des 108h.

Les interventions du SNUipp-FSU ont permis de reposer un cadre.

À l'occasion de la seconde réunion du GT direction d'école, le Ministère a présenté un document préparatoire sur l'organisation des 108h. L'administration a ainsi proposé que certaines répartitions horaires puissent fluctuer en fonction des projets et besoins des écoles.

### La proposition était la suivante :

- Les 6 heures de conseils d'écoles étaient maintenus
- Le temps de formation pouvait passer de 18 à 30H00
- Les 36h d'APC ainsi que les 48h de travaux en équipe pédagogique pourraient être diminuées en fonction de l'élaboration de projets, de classe ou d'école, ou de formation supplémentaire. Ainsi, certaines enseignantes et enseignants, désigné-es par la directrice ou le directeur, pourraient se voir investi-es d'une mission particulière et bénéficier d'une réduction des APC.

## Lire la suit

---



## Le SNUipp-FSU a interrogé le Dasen lors de la CAPD sur le recrutement des personnes en attente sur liste complémentaire.

A ce jour il n'est pas prévu de recrutement sauf en cas de désistement sur la liste

principale.

Si rien ne bouge et au vu de la situation du département (probable déficit à la rentrée), c'est le recrutement de contractuels qui se dessine.

## **Le SNUipp-FSU écrit au recteur.**

---



### **AESH : des bougés !**

Le ministère a été contraint d'engager des discussions sur les rémunérations et les temps de travail après la mobilisation en nombre des AESH partout en France, en avril puis en juin. Ces discussions ont lieu dans le cadre de l'agenda social du Grenelle.

### **Revalorisation des rémunérations**

Le ministère annonce une enveloppe de 40 à 60 millions d'euros pour 2022 pour les augmenter les rémunérations de 121 000 AESH. Le projet de grille indiciaire applicable à compter du 1er janvier 2022 comporterait des évolutions qui seront définitivement arrêtées lors de la dernière réunion du 6 juillet :

[Lire la suite](#)



**Cumul d'activité : tout savoir**

[\*\*Le dossier du SNUipp-FSU\*\*](#)

---



**SNUipp-FSU Alpes Maritimes**

**SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr>**

**Mail : [snu06@snuipp.fr](mailto:snu06@snuipp.fr)**

**Adresse : 34 avenue du docteur Ménard  
06 000 Nice**

**Tél : 04 92 00 02 00**

**SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>**

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : [http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06\\_infos](http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos)